

ASSEMBLEE GENERALE FDC 82 – 29 AVRIL 2022 – MARCHE GARE MONTAUBAN

« Mesdames, Messieurs,

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2022 de la Fédération Départementale des Chasseurs de Tarn-et- Garonne.

Je donne tout de suite la parole à Madame Brigitte BAREGES, Maire de MONTAUBAN.

INTERVENTION DE MADAME BAREGES.

Merci Madame le Maire, pour votre intervention et pour avoir mis à notre disposition cette belle salle du Marché Gare.

Avant de remercier les personnalités présentes ou représentées qui nous font l'honneur d'être des nôtres et de participer à nos travaux, je vous demande de bien vouloir avoir une pensée pour tous nos amis présidents d'ACCA & autres chasseurs disparus depuis notre dernière Assemblée Générale.

Pour eux, pour leurs familles, je vous prie de bien vouloir observer une minute de silence.

J'ai l'honneur de remercier les personnalités présentes ou représentées :

Madame Chantal MAUCHET, Préfète de Tarn et Garonne.

Madame Brigitte BAREGES, Maire de MONTAUBAN

Monsieur Patrice GARRIGUES, Conseiller Régional, représentant Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional d'Occitanie.

Madame Sylvia PINEL, Ancienne Ministre, Députée de Tarn et Garonne.

Madame Valérie RABAULT, députée de Tarn-et-Garonne.

Monsieur LEVY, Sénateur de Tarn-et-Garonne.

Monsieur Jean-Michel BAYLET, Ancien Ministre, Conseiller Départemental, **Monsieur Jérôme BEQ**, Conseiller Départemental, et **Monsieur Jean-Luc DEPRINCE**, Conseiller Départemental, représentants Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental de Tarn et Garonne.

Madame Sophie DENIS, Chef du Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires, représentant Madame la Directrice Départementale.

Le Lieutenant-Colonel BARRIER, représentant le Camp Militaire de CAYLUS.

Monsieur Alain ICHES, Président de la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne.

Monsieur Damien BEQUIE, Président des jeunes agriculteurs de Tarn-et-Garonne.

Monsieur RIPAUD, Chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité représenté par Monsieur Philippe MALATERRE.

Maître Angèle FERES-MASSOL, avocate de la Fédération.

Messieurs les Présidents d'Associations cynégétiques spécialisées du Tarn et Garonne.

Comme vous le savez les votes des résolutions statutaires ainsi que l'élection des membres du Conseil d'Administration se sont déroulés par correspondance.

Les résultats validés par Maître PEYRAUD huissier de justice à Montauban sont les suivants :

Rapport d'activité 2021 :

Suffrages exprimés : 6582 voix

Pour : 6368 voix

Contre : 0

Abstentions : 214 voix.

Rapport adopté à la majorité avec 96.75 % des suffrages

Bilan financier au 30 juin 2021 et affectation du résultat :

Suffrages exprimés : 6582 voix

Pour : 6366 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 216 voix.

Bilan adopté à la majorité avec 96.72 % des suffrages

Budget 2022-2023 :

Suffrages exprimés : 6582 voix

Pour : 6368 voix

Contre : 0

Abstentions : 214 voix.

Rapport adopté à la majorité avec 96.75 % des suffrages

Résultat des élections du conseil d'administration :

Suffrages exprimés : 6 537 voix.

POUR = 6 462 Voix

NULS & BLANCS = 75 VOIX

La liste que j'ai conduite a obtenu 98.85 % des voix :

Sont donc déclarés élus :

Secteur 1 : Messieurs Régis BONESTEVE, Thierry CABANES, Julien DELHOURS.

Secteur 2 : Messieurs Gilles CAPMARTIN, Robert FAUCANIE, Mathieu LAMOUROUX.

Secteur 3 : Messieurs Philippe DEFFARGES, Patrick LERM, Alain SANCEY.

Secteur 4 : Messieurs Olivier AUGUSTO, Eric GARRIGUES, Eric PORTEBOIS.

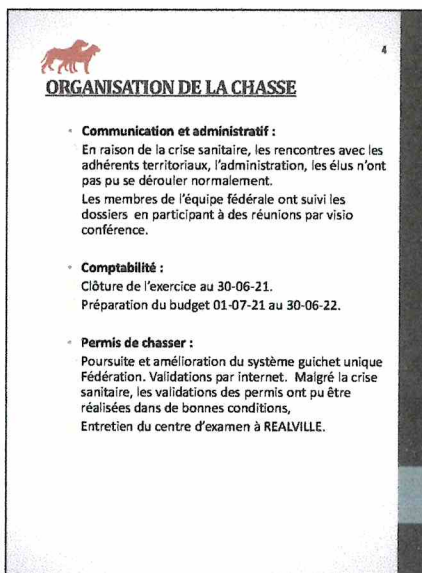
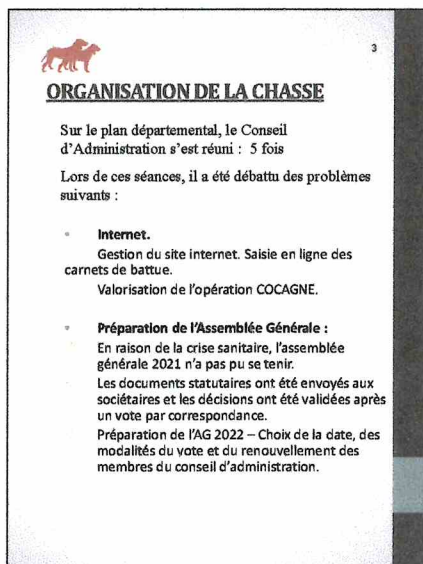
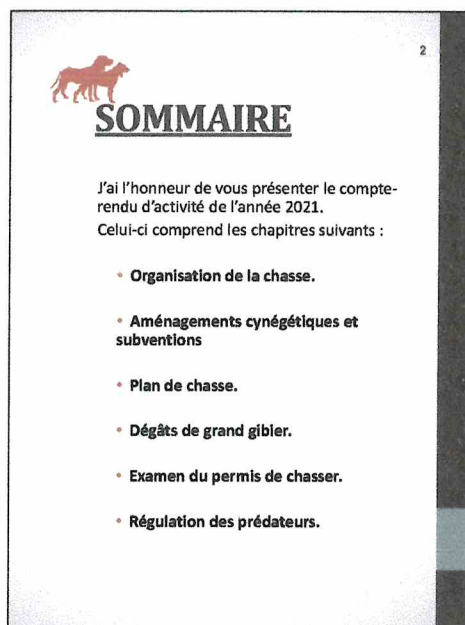
Secteur 5 : Madame Christine LE MOINIER, Michel CLEMENTE, Didier DECAUNES.

Je tiens à remercier chaleureusement les 5 administrateurs qui n'ont pas souhaité se représenter, à savoir :

Messieurs Robert GOURMANEL, Jacques DESMONS, Yannick ALLEGRI, Jean-Philippe GIORDANO, Daniel CAULET.

Je donne la parole à Philippe DEFFARGES, Secrétaire Général du Conseil d'Administration de la Fédération afin qu'il vous présente le rapport d'activité 2021 de notre établissement.

INTERVENTION Philippe DEFFARGES



9



ORGANISATION DE LA CHASSE

- **Sécurité à la chasse :**
Poursuite de l'action ACHAT de miradors.
Mise en place de la commission départementale sécurité.
Organisation de la formation décennale des chasseurs.
- **Orientations fédérales :**
Stratégie financière, subventions, aides, recherche de financements. Embauche d'une chargée de mission pour suivre ces dossiers.
Poursuite des aménagements cynégétiques et des actions en faveur des habitats et des plans de gestion.
Recrutement d'une chargée de mission pour mener à bien les dossiers des demandes de subventions.
Suivi des dossiers Natura 2000, des projets éoliens et photovoltaïques.
Poursuite de la convention Agrifaune avec l'OFB.
Subventions en faveur du maintien des chaumes.
Montage de dossiers dans le cadre de l'Eco-contribution.

8

AMÉNAGEMENTS CYNÉGÉTIQUES & SUBVENTIONS

Les aménagements cynégétiques en faveur du maintien de la biodiversité, restent une priorité pour la Fédération.

La Fédération aide également financièrement les sociétés qui mènent des actions, qui investissent ou qui organisent des manifestations cynégétiques.

Au total la Fédération a alloué **100 143 €** en 2021 soit **25 000 €** de plus qu'en 2020.



- Subvention permis : 10 461 €
- Subvention aménagements : 8 978 €
- Subvention jachères faune sauvage : 2 595 €
- Subvention gibier : 1 565 €
- Plantation de haies : 10 337 €
- Aides pour le maintien des chaumes : 27 145 €
- Miradors, chambres froides, actions diverses : 37 562 €
- Folres aux chiens & concours : 1 500 €

7

PLAN DE CHASSE

En 2021-2022, la Fédération des chasseurs chargée d'examiner et de statuer sur les demandes, a attribué :

6 606	Bracelets de chevreuils.
305	Bracelets de cerfs.
1	Bracelet de daim.

Réalisations :

6 490	Chevreuils.
257	Cerfs.
0	Daim



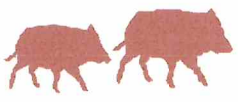
6

DÉGÂTS DE GRAND GIBIER

La campagne 2020-2021 s'est achevée le 30 juin 2021.
La Fédération a payé : **192** dossiers.

Le montant des indemnisations s'est élevé à : **174 716 €**.

Sanglier : 166 dossiers pour **153 887 €**
Chevreuil : 17 dossiers pour **15 064 €**
Cerf : 9 dossiers pour **5 765 €**



9

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Comme prévu, la Fédération s'est chargée de la formation des candidats et l'OFB de l'examen.

5 Sessions d'examen ont été organisées en 2021.

- Pourcentage de réussite : 70 %

Nous avons eu :

- **228** Candidats présents. (soit 62 de plus qu'en 2020)

et

- **160** Candidats reçus (soit 34 de plus qu'en 2020).

10

RÉGULATION DES PRÉDATEURS

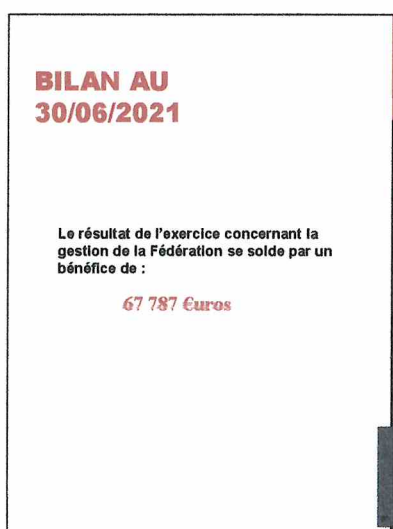
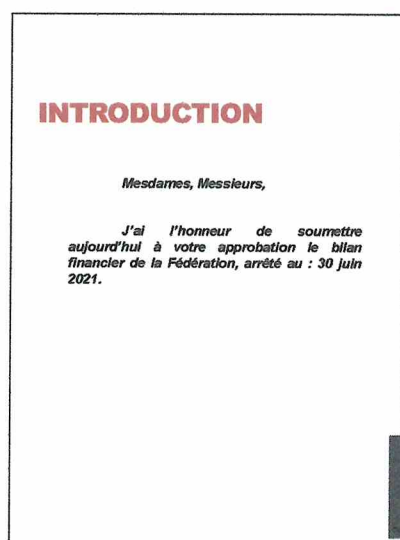
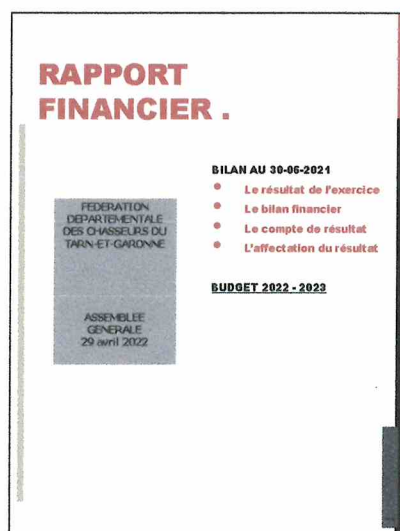
Au cours de la campagne, ont été prélevés :

- **PAR LA VENERIE SOUS TERRE :**
101 Renards
- **PAR LES PIÉGEURS :**
758 Renards
231 Fouines
5050 Ragondins
1283 Corneilles
326 Corbeaux Freux
2660 Pies
336 Geais
- **PAR LES CHASSEURS :**
470 Renards
47 Fouines
1243 Ragondins
870 Corneilles
244 Corbeaux Freux
679 Pies
375 Geais

Merci Philippe pour cet exposé.

Je demande maintenant à Monsieur Patrick LERM, Trésorier Général du Conseil d'Administration de la Fédération de vous présenter le rapport financier :

INTERVENTION Patrick LERM



**LE BILAN AU
30/06/21**

ACTIF	
Immobilisations en valeurs nettes	538 678 €
Immobilisations financières	4 293 €
Stoks en cours	115 540 €
Créances	366 961 €
Placements et disponibilités	1 433 392 €
Charges constatées d'avance	23 769 €
TOTAL DE L'ACTIF	2 482 632 €
PASSIF	
Fonds propres	1 942 780 €
Fonds dédiés	247 800 €
Provisions pour charges	99 666 €
Emprunts et dettes	192 386 €
TOTAL DU PASSIF	2 482 632 €

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS	
Ventes	858 424 €
Subventions, contributions financières	620 571 €
Rapports sur provisions	46 307 €
Utilisation fonds dédiés	34 728 €
Autres produits	32 480 €
TOTAL DES PRODUITS	1 592 510 €
CHARGES	
Achats + variation de stocks	312 845 €
Charges externes + aides financières	310 314 €
Impôts et taxes	34 823 €
Salaires & charges	454 618 €
Amortissements + dotations + Fonds dédiés + autres charges	427 170 €
TOTAL DES CHARGES	1 547 970 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	44 540 €
Produits exceptionnels	10 059 €
Charges financières	- 4 273 €
Produits financiers	28 570 €
Charges exceptionnelles	- 8 145 €
Impôts sur les sociétés	- 2 964 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	67 787 €

L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2021 étant un bénéfice de 67 786,97 €, nous vous proposons de l'affecter au compte report à nouveau créditeur, ce qui porte le montant de ce poste à :

1 182 809 €.

CONCLUSION

Je viens, en quelques mots, de vous présenter le bilan financier de la Fédération Départementale des Chasseurs, arrêté au 30 juin 2021.

Je vais maintenant soumettre à votre approbation les prévisions d'exploitation de l'exercice allant du :

1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

LE BUDGET 2022-2023

PRODUITS	
Ventes	162 000 €
Prestations et subventions	318 600 €
Cotisations et adhésions	595 600 €
Produits financiers	20 000 €
Amortissement des subventions	4 200 €
TOTAL DES PRODUITS	1 100 400 €
CHARGES	
Achats, charges externes et cotisations	475 400 €
Impôts et taxes	29 500 €
Salaires + charges	420 800 €
Subventions	89 900 €
Amortissements	78 000 €
Charges financières	6 800 €
TOTAL DES CHARGES	1 100 400 €
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL	0,00 €

CONCLUSION...

Cet exposé financier est terminé.

Je vous remercie de votre attention.

L'exercice clos doit être contrôlé par un Commissaire aux Comptes assermenté.

C'est le Cabinet SODECAL AUDIT qui assure cette mission de contrôle légal.

Je demande à Madame Anne-Laure DESTRUEL de bien vouloir intervenir.

INTERVENTION Madame Anne-Laure DESTRUEL

Je demande à Didier DECAUNES, membre du Conseil d'Administration de la Fédération et délégué départemental de l'UNUCR de bien vouloir nous présenter le bilan des recherches de la campagne écoulée.

INTERVENTION Didier DECAUNES

Je demande à M. Cédric DURAND, de l'association des fauconniers et autoursiers de France de bien vouloir intervenir.

INTERVENTION DURAND

Je demande à Frédéric LE CAPITAIN, Technicien de la Fédération vous présenter le rapport technique.

INTERVENTION Frédéric LE CAPITAIN

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT CABANES

Rapport Moral du Président CABANES

Quel plaisir de vous retrouver aujourd'hui, si nombreux, pour le congrès de la Fédération Départementale des Chasseurs de Tarn et Garonne.

Deux années sont passées sans que nous puissions organiser en présentiel ce rendez-vous de la chasse départementale !

Deux années chaotiques sous le feu d'une pandémie meurtrière et d'une actualité cynégétique brûlante où nous avons fait face à beaucoup d'adversité.

J'ai évidemment une pensée émue pour celles et ceux qui ont été touchés par cette maladie et la longue liste de nos amis disparus.

Savourons donc, à sa juste valeur, le plaisir simple, de retrouver cette convivialité qui nous est si précieuse.

Monsieur Emmanuel MACRON vient d'être réélu Président de la République française et en tant que chasseur je ne peux que me réjouir, que ceux, qui pour faire le « buzz », demandaient la fin de la chasse dans les médias, aient été battus.

En effet, si tout un chacun a le droit d'être critique vis-à-vis de la chasse, je refuse et refuserai toujours qu'on abîme notre activité et nos adhérents sous de faux prétextes, qu'ils soient électoralistes ou simplement démagogiques.

Toutefois, nos ennemis d'hier restent les mêmes aujourd'hui et seront encore là demain lors des élections législatives ! Eux qui redoublent de trouvailles pour « emmerder » les français !

Eux qui veulent :

- Assimiler les sapins de Noël à des arbres morts,
 - Interdire le tour de France car il ne serait pas écolo-compatible,
 - Interdire les barbecues et les feux de bois à cause des particules fines,
 - Interdire le foie gras, pour le remplacer par du faux gras !
 - Bannir les entrecôtes de nos assiettes pour les remplacer par des steaks de SOJA !
 - Instaurer une taxe sur le gazon !
 - Chasser les chasseurs des campagnes et les voitures des villes !
 - Remplacer les cultures de nos amis agriculteurs par des plantations d'éoliennes
- Avec en point d'orgue, la dernière idée lumineuse pour sauver la planète : faire embrigader tous les hommes qui ne font pas la vaisselle....

Il ne s'agit là que de quelques exemples choisis dans une longue liste d'interdictions et de privations de nos libertés individuelles que la philosophe Bérénice LEVET a très bien exposé dans son livre « L'Ecologie ou l'ivresse de la table rase » que je vous engage à lire.

Aujourd'hui, je le dis haut et fort à nos responsables politiques, si les chasseurs n'avaient pas agi dans le passé et n'agissaient pas chaque jour qui passe, la biodiversité serait bien plus abîmée.

Nos actions au service de la nature sont reconnues par le législateur et l'autorité administrative.

N'en déplaisent à tous ceux qui travestissent les faits pour nous nuire, les fédérations sont bel et bien agréées au titre d'associations de protection de l'environnement !

Pendant que nos opposants gesticulent et contestent devant la justice le versement de l'éco-contribution au monde de la chasse, les chasseurs investissent depuis des années dans la biodiversité.

Par nos actions, nous apportons à la nature près de 4 milliards d'euros/an d'externalités positives.

Qui peut en dire autant ?

Personne !

En matière de biodiversité, il y a deux catégories de français, les « faiseurs » et les « diseurs » et nous chasseurs faisons partie des premiers et cela depuis toujours !

Il est vrai qu'il est bien plus facile d'œuvrer dans les prétoires et salons parisiens que dans les zones humides !

Ainsi va l'écologie moderne, colporteuse permanente de la fin du monde, mais toujours prête à ne rien faire de concret, incapable de trouver des solutions cohérentes à ses prédications.

Nous en avons assez de faire trop souvent les frais de cette dictature verte, qui confond action et interdiction, militantisme et vérité.

A titre d'exemple, les récentes décisions du Conseil d'Etat, concernant les chasses traditionnelles ont valeur de symbole.

Après plus de 25 ans de jurisprudence constante en notre faveur, cette remise en cause de notre patrimoine culturel ne provoque pas seulement l'incompréhension et la colère des chasseurs mais celles de tous ces territoires ruraux qui se sentent meurtris.

Les chasses traditionnelles en France sont un héritage d'une valeur et d'une richesse sans aucun égal !

Ce n'est pas de la chasse, c'est de l'art !

Qu'avons-nous fait pour mériter cela ?

J'ai d'autant plus de mal à comprendre cette décision que toutes les prises des chasses traditionnelles de ces 20 dernières années n'atteindront jamais le nombre d'animaux tués par les véhicules en une seule année et ne menacent en rien la biodiversité.

Qu'avons-nous fait pour mériter que notre Ministre de tutelle, Barbara POMPILI passe son temps à s'attaquer à nous, au lieu de nous défendre et en oubli à ce point le sens de devoir ! Cette attitude pose un problème majeur quant au fonctionnement de nos ministères !

La France a cette particularité d'avoir un formidable espace naturel, agricole et forestier dont la gestion est répartie en plusieurs ministères, ce qui pose des difficultés et des conflits permanents.

Le bilan du Ministère de l'Ecologie est catastrophique et ce n'est pas l'élargissement des mesures contraignantes de protection des espaces imaginé par l'Europe, qui va améliorer la situation.

Alors, oui, parce que nous pouvons être une force de propositions, nous souhaitons créer en France un grand Ministère de la Ruralité, de l'Agriculture, de la Forêt, des ressources naturelles et des territoires qui aurait dans son périmètre l'enjeu de la protection de la biodiversité.

La chasse serait alors naturellement rattachée à ce nouveau ministère, comme beaucoup d'autres activités de nature.

Avoir enfin un ministère de tutelle qui représente et défend les personnes dont il a la charge, à savoir les chasseurs et qui ne les combat pas : QUELLE REVOLUTION !

Si le Président de la République nous écoute, je peux même lui suggérer, toute une liste de personnalités dont certaines sont présentes à cette tribune, qui incarneraient parfaitement cette fonction.

En parlant de révolution, notre Président National, Willy SCHRAEN a lancé en son nom, il y a deux mois, sur le site du sénat une pétition.

Cette pétition demande la fin de la réduction fiscale pour les dons aux associations qui utilisent des moyens illégaux contre des activités légales.

Je pense comme lui, qu'il est grand temps qu'une enquête parlementaire soit diligentée sur le fonctionnement et le mode de financement de ces associations, mais aussi pour définir clairement quels sont les liens occultes qui marient les intérêts économiques des uns, avec l'idéologie punitive des autres.

Nous devons atteindre les 100 000 signatures d'ici la fin août pour que le Sénat se saisisse de notre demande. Je compte donc sur la mobilisation de chacun d'entre vous pour que nous puissions atteindre cet objectif dans le délai imparti et vous rappelle que même les non chasseurs peuvent signer.

Le sénat œuvre actuellement sur la sécurité à la chasse dans une commission d'enquête qui se veut très ouverte.

Beaucoup de structures ont été auditionnées depuis quelques semaines.

Ce sujet complexe, qui doit traiter du partage de la nature à travers la sécurité à la chasse, ne doit pas nous faire reculer sur l'importance de la discussion que nous devons continuer à avoir avec les autres usagers de la nature.

La mobilisation permanente des fédérations départementales des chasseurs et de tous les responsables territoriaux depuis plus de 30 ans, a eu pour première conséquence, une baisse drastique du nombre d'accidents et de morts à la chasse.

Alors que l'action de chasse au grand gibier a été multipliée par 10 pendant cette période, les accidents ont, eux, été divisés par 4.

Pourtant, malgré ces chiffres indiscutables, qui prouvent que la sécurité à la chasse demeure notre préoccupation principale, chaque mort fait l'objet d'une polémique médiatique nationale sans précédent, notamment lorsqu'il s'agit d'un non-chasseur.

Lors des deux derniers faits divers dramatiques concernant des non-chasseurs, nous avons eu droit à l'ouverture des journaux télévisés de 13 h et de 20 h, comme si nous ne faisons rien et que la chasse semblait tuer des milliers de personnes chaque année.

Dans un tel contexte émotionnel, où un mort est toujours un mort de trop, il est inutile de vouloir comparer le faible nombre de décès à la chasse aux autres activités qui engendrent 10 à 20 fois plus de morts et de blessés par an.

Alors que le crime n'intéresse plus beaucoup les médias, l'accident de chasse, et je répète bien son nom : l'accident de chasse est quant à lui porteur de toute l'attention des journalistes.

Je veux dire aujourd'hui à ceux qui souhaitent que la chasse soit interdite les mercredis, les week-ends et les vacances scolaires et qui rêvent donc tout court de la fin de la chasse, sans avoir le courage de le dire ; que dans notre beau pays, il y a plus de 20 000 collisions chaque année avec les grands animaux, et que plusieurs dizaines de personnes y perdent la vie.

Je vous laisse imaginer l'explosion de ce chiffre si une telle mesure entraînait un jour en application.

A ceux qui imaginent que ce partage de la nature serait la solution et qui affirment que la nature est à tout le monde et que chacun a le droit d'y aller quand et comme il veut, je veux dire qu'ils méconnaissent complètement le droit de propriété.

La vérité c'est que la nature n'est pas à tout le monde !

La vérité c'est que les champs, les forêts appartiennent à 80 % à des propriétaires privés.

La vérité c'est que des lois et des règlements encadrent les différents usages de la nature, et qu'enfin tous les usagers et gestionnaires de la nature ont des droits mais aussi des devoirs !

Avant l'été 2022, la FNC organisera un séminaire national avec les fédérations d'utilisateurs de la nature et de plein air, afin que nous débattions ensemble pour définir les solutions les plus adaptées qui permettront de faciliter la cohabitation entre tous les utilisateurs.

Je ne doute pas que nous parvenions à un accord qui satisfera l'ensemble des intervenants.

En parallèle, nous poursuivrons nos formations décennales sur la sécurité afin que tous nos adhérents soient formés dans les meilleurs délais et je ne manquerai pas Madame la Préfète, conformément à votre souhait, de vous inviter à participer à une de ces formations.

Concernant l'Europe, la prochaine réforme sera l'interdiction de la grenaille de plomb en 2023 !

Magnifique structure hors-sol que cette Europe des technocrates qui se doivent d'inventer des contraintes et des normes pour justifier leurs salaires et parfois aussi, joindre l'utile à l'agréable, en y mettant une petite touche de militantisme anti-tout et surtout anti-chasse.

Quelle ineptie que cette nouvelle norme sur l'utilisation du plomb de chasse !

Pourquoi me direz-vous ?

Parce que d'autres pays n'ont pas attendu les écolos de Bruxelles pour se rendre compte que remplacer le plomb dans les cartouches était une double erreur.

Il suffit de se référer à l'expérience de la Norvège qui après avoir interdit le plomb en 2005 vient de l'autoriser.

Ce changement s'est fait à la suite d'une étude sérieuse qui a permis de prouver que les munitions de substitution étaient plus polluantes et faisaient aussi souffrir les animaux !

Il est à mon avis grand temps que les élus européens fassent place au pragmatisme et à l'intelligence des gens de terrains.

NON, il n'y a pas un million d'oiseaux qui meurent de saturnisme chaque année !

NON, les chasseurs ne font pas sonner les portails de détection au prétexte qu'ils mangent du gibier !

L'utilisation du plomb n'est pas notre seul sujet de préoccupation.

En effet, nous aurons aussi à combattre contre l'antispécisme croissant.

Depuis plusieurs années, nous constatons que certains, de plus en plus nombreux, pensent que l'animal est devenu l'égal de l'homme.

Certains vont même à évoquer la fraternité entre les rats et les hommes.

Non mes amis, vous ne rêvez pas !

OUI, une quarantaine d'élus écolos européens ont signé une tribune dans laquelle il est indiqué : prenons plaisir à voir passer un rat chez soi, sans avoir envie de le tuer !

NON, je ne partage pas et ne partagerai jamais les idées de ces illuminés !

NON, jamais personne ne m'obligera à dire : le rat qui regarde la télé assis à mes côtés sur mon canapé est mon frère.

Cela pourrait prêter à rire, mais l'évolution de notre société m'inquiète et je suis de ceux qui pensent que sous couvert de maltraitance animale les anthropomorphistes nous réservent de bien tristes surprises.

Comme beaucoup de ruraux, je ne supporte plus l'écologie punitive, doctrinaire et idéologique.

Je le dis donc en forme de conclusion sur le sujet à nos responsables politiques présents aujourd'hui : pour réussir la transition écologique, il faut juste ne plus en donner la gestion aux écologistes eux-mêmes.

Le prochain dossier très difficile que nous aurons à mener est celui des dégâts de grand gibier.

En 2021 les chasseurs français ont payé, seuls, 77 millions d'euros pour indemniser les agriculteurs victimes de dégâts.

Depuis 1968, une loi définit le paiement des dégâts agricoles à la seule charge des fédérations des chasseurs.

Ce qui était vrai à l'époque ne l'est plus aujourd'hui.

En effet, en 1968 les chasseurs français tuaient à la chasse quelques milliers de sangliers alors qu'aujourd'hui, le tableau annuel frôle le million de sangliers.

Cette loi qui n'a pas évolué en fonction de la situation, n'est évidemment plus adaptée en 2022.

La progression de l'espèce sanglier à l'échelle planétaire est la même partout et il est clair que cet animal, par son opportunisme agricole et des conditions climatiques hivernales de plus en plus favorables, connaît une expansion sur tous les territoires.

En France, pour l'instant, l'action des chasseurs a permis de maintenir une situation certes difficile, mais pas hors de contrôle comme dans de nombreux pays du monde.

Toutefois, nous ne devons pas occulter le fait que les surfaces chassables s'amenuisent d'années en années.

Nous devons faire face, d'un côté, au fait que près d'un tiers du territoire cynégétique n'est plus chassable et de l'autre côté, à l'envol prévisible du prix des céréales en raison de la guerre en UKRAINE.

Je vais être franc, cette équation financière est totalement insoluble pour le seul monde cynégétique.

Si cette loi n'est pas changée dans les premiers jours de la mise en place de l'exécutif, les chasseurs de France cesseront de payer les dégâts faute de moyens financiers.

Les prochains mois seront décisifs pour la survie de nos structures et j'espère réellement que nous serons entendus.

Malgré tous les aléas que je viens d'évoquer, notre Fédération continue d'avancer.

Notre dernier grand projet s'inscrit d'ailleurs dans l'air du temps.

Il s'agit de créer une filière venaison en Tarn et Garonne.

D'ailleurs le scandale BUITONI nous donne raison, sur le sérieux que nous devons avoir vis-à-vis de ce sujet !

Imaginez mes amis, le déchaînement médiatique auquel nous devrions faire face si un jour, une personne, est intoxiquée par du pâté ou de la saucisse !

C'est pour cela que nous voulons faire manger en toute sécurité de la viande de gibier du 82 aux tarn-et-garonnais et valoriser ainsi les circuits courts.

Cette idée, qui germe dans ma tête depuis plusieurs années a séduit tous nos partenaires aussi bien administratifs que politiques.

En effet la viande de gibier a tout pour plaire : elle est BIO et maigre.

Alors, pourquoi consommer de la viande venue des pays de l'est alors que nous en avons à portée de main ?

Vous imaginez bien que ce projet ne peut pas être mis en place d'un coup de baguette magique car dès qu'on touche à l'alimentaire il faut faire face à des normes sanitaires drastiques.

Malgré les difficultés, je peux vous dire que nous avançons et que je suis confiant.

En effet :

Nous pouvons compter sur le soutien précieux de Madame la Préfète que je tiens aujourd'hui à remercier publiquement.

Nous pouvons compter en interne sur l'implication totale des salariés de la Fédération qui ne ménagent pas leurs efforts pour trouver des solutions lorsqu'un problème se présente.

Nous pouvons compter sur le soutien des professionnels de l'alimentaire.

Et enfin et parce que c'est le nerf de la guerre, nous pouvons compter sur le soutien financier de nos responsables politiques et notamment du Conseil Départemental de Tarn et Garonne qui nous a donné un accord de principe sur la faisabilité de cette initiative.

Si tout se déroule comme prévu ce projet qui représente un plan d'investissement très important sur 5 ans pourra débuter prochainement et j'espère que l'an prochain nous pourrons dresser le premier bilan de cette action.

Avant de conclure ce rapport moral je souhaite profiter de ce moment pour remercier publiquement les partenaires qui aident financièrement notre Fédération à assumer les missions que nous nous sommes fixées.

Mes remerciements iront donc, en premier lieu, vers le Conseil Départemental et vers son Président Michel WEILL.

Merci à Brigitte BAREGES, pour les aides apportées par la Municipalité de MONTAUBAN et la communauté de communes.

Je tiens également à remercier le Conseil Régional d'Occitanie, qui nous aide à poursuivre les actions menées par l'intermédiaire de notre FRC mais aussi nos initiatives départementales.

Je veux également dire merci à M. Jean-Michel BAYLET, Conseiller Départemental, pour le soutien précieux qu'il apporte et qu'il a toujours apporté à notre structure.

Enfin, merci au Crédit Agricole et à notre assureur Pierre-Antoine OURLIAC.

Je veux également saluer mes amis représentants du monde agricole avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Nous menons ensemble les mêmes combats et nous ne devons jamais perdre de vue le fait que nos détracteurs sont les mêmes.

Permettez-moi de saluer le travail que nous accomplissons avec l'administration, et plus particulièrement les services de la D.D.T, qui tous les jours, à nos côtés, interviennent avec la plus grande diligence pour dénouer des situations difficiles.

Je me félicite des relations de confiance que nous entretenons avec la Préfecture et les autres services de l'état.

Permettez-moi également de saluer le travail des administrateurs de la Fédération !

Je veux aussi vous remercier, vous tous, responsables d'associations pour votre implication quotidienne à mes côtés et plus particulièrement les membres de l'Association des Gardes Particuliers et des Chasseurs à l'Arc qui aujourd'hui ont été mis à contribution pour aménager cette salle.

Enfin, comment ne pas féliciter les salariés de notre Fédération qui nous entourent par leurs compétences et leurs connaissances et qui font l'objet pour nous tous d'une grande fierté et au final de notre unité.

Je vous propose donc de les applaudir, c'est un premier début de récompense.

Merci pour eux.

Mes amis, vous qui représentez la chasse Tarn et Garonnaise, je voudrais vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux à l'appel de votre maison départementale.

Pour la première fois depuis ces dernières années, nos effectifs se stabilisent enfin au niveau national, grâce à une arrivée massive de nouveaux inscrits à l'examen du permis de chasser.

Oui, la chasse est moderne ! Oui, elle n'a jamais suscité un tel engouement.

La famille de la chasse française a donc encore de beaux jours devant elle.

Les valeurs rurales que nous défendons sont des atouts incroyables qui s'inscrivent à la fois dans la modernité et dans le respect de nos traditions.

Nous avons à cœur d'être des forces vives d'un monde rural en pleine mutation.

Notre force tient dans le soutien mutuel que nous nous devons à chaque fois que l'une de nos composantes est attaquée et nombreux sont ceux qui nous envient cette solidarité incroyable.

Devenir des ambassadeurs de notre passion, des militants de notre cause dans chaque parcelle de notre belle France, n'est aujourd'hui plus une option, mais une obligation.

Ne nous cachons plus et soyons fiers d'être des chasseurs !

Oui, je crois en notre reconquête !

Nous avons une carte extraordinaire à jouer dans l'avenir de l'écologie à travers la chasse et ses territoires ruraux !

Je jouerai cette carte jusqu'au bout, car je sais pouvoir compter sur votre soutien, pour faire de notre Fédération une structure forte, respectée et une entité incontournable dans ce département !

Vive la chasse et vive la ruralité !

Avant de donner la parole aux personnalités présentes, il m'appartient de conclure.

Vous pouvez compter sur votre équipe, pour faire de la Fédération une vitrine de chasse.

L'année 2022 sera à n'en pas douter une année charnière pour la chasse française !
Elle fera date dans l'histoire de notre passion !

Il y a encore aujourd'hui des incertitudes mais nous mettrons tout en œuvre pour que tous les changements annoncés se passent bien.

Merci, à tous, pour votre soutien sans faille.
Merci pour votre confiance et vos encouragements.

Je donne la parole à Isabelle BERTRAND Directrice de la Fédération pour un homme à Madame Cathy POMAR, technicienne à la DDT qui fait valoir ses droits à la retraite en 2022.

Interventions des personnalités avec dans l'ordre de passage :

ICHES Alain Président de la Chambre d'Agriculture.

Monsieur Patrice GARRIGUES, qui en profite pour remettre le trophée occitanie de la chasse durable à l'ACCA de LABOURGADE.

Madame Valérie RABAULT

Madame Sylvia PINEL

Monsieur LEVY

Monsieur BAYLET Jean-Michel

Madame Chantal MAUCHET, Préfète de Tarn et Garonne pour conclure les débats.

Distribution de médailles pour l'ACCA de ST ANTONIN NOBLE VAL à Messieurs VIRON Christian et FERRER Michel.

Distribution de diplômes pour l'ACCA DE VAREN LEXOS à Messieurs VEZIN Roland – GRANELET Philippe – FAYRET Francis et CANTALOUBE Daniel

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est close à 21h30 le 29 avril 2022.

**Le Président,
Thierry CABANES**

**Le secrétaire,
Mathieu LAMOUROUX**

